Syndicat National Unitaire
des INSTITUTEURS, PROFESSEURS des ECOLES et PEGC
Section des Alpes de Haute Provence
Appt 113, 1 impasse Gay-Lussac Avenue des écoles
04600 Saint-Auban
Tél : 06 08 26 70 27 - snu04@snuipp.fr

Saint-Auban, le 12 octobre 2026

À l'attention de
Mme l'IA-DASEN
DSDEN 04
Avenue du Plantas
04000 Digne-les-Bains

Objet : **alerte sociale**

Madame l'inspectrice d'Académie,

Une situation globale plus qu'inquiétante dans les écoles du département nous conduit à déposer ce jour une alerte sociale.

Jamais un aussi grand nombre d'écoles n'auront autant été mises en difficulté lors d'une rentrée scolaire. Trois facteurs concourent à cet état de fait :

- Les faits de violences commis par des élèves, les agressions verbales et physiques entre pairs ou envers des adultes, les comportements agressifs.

- Un dialogue compliqué avec un certain nombre de familles.

- La réponse institutionnelle à ces problématiques et les conditions matérielles d'exercice.

Un travail de longue haleine a été mené en F3SCT sur les élèves à comportement hautement perturbateur qui a abouti à la rédaction d'un protocole départemental. Or non seulement, en dépit de nos demandes multiples et répétées, ce protocole n'a toujours pas été communiqué, mais les circonscriptions diffusent chacune leurs propres protocoles dont les préconisations vont à l'encontre du travail commun : ils continuent de renvoyer la responsabilité de situations difficiles sur les enseignant·es et leurs pratiques. Ils préconisent des contentions qui peuvent mettre en danger aussi bien les élèves que les personnels. Ils n'offrent comme perspective que des solutions internes aux équipes.

Ce faisant, ils accroissent la culpabilisation et la souffrance des personnels. Nous vous alertons en conséquence sur l'accroissement des risques psycho-sociaux liés à cette gestion inappropriée.

Par ailleurs, nous constatons une recrudescence de convocations d'enseignant·es en circonscription et à la DSDEN, notamment liées à la gestion d'élèves difficiles et aux relations avec des familles. Nous refusons que la réponse institutionnelle à ces situations consiste de manière systématique à mettre en cause les enseignant·es. Nous ne laisserons pas un management toxique abîmer nos collègues.

Un grand nombre d'écoles nous signalent par ailleurs un manque considérable d'AESH dans leurs établissements, ce qui accroît quotidiennement les difficultés et les dysfonctionnements du système.

Nous le constatons quotidiennement dans les écoles : les professeur·es des écoles et les AESH sont profondément engagé·es dans leurs missions. Dans un contexte de plus en plus difficile, et privé·es notamment de la moindre reconnaissance salariale de la part de leur employeur, ils et elles continuent d'exercer quotidiennement au service de la réussite de tous·tes les élèves, ils et elles s'efforcent d'entretenir avec les familles le dialogue le plus constructif qui soit dans l'intérêt des élèves, ils et elles sont investi·es dans leurs missions bien au-delà de leurs obligations réglementaires.

C'est pourquoi il importe qu'en toutes circonstances cet engagement soit reconnu et salué par l'administration, et qu'un soutien efficace leur soit apporté, au lieu de la mise en cause personnelle et professionnelle qu'ils éprouvent.

En tant qu'organisation représentative majoritaire de la profession, nous attendons une réorientation radicale de la gestion départementale.

Veuillez croire en notre attachement à un service public d'éducation de qualité pour tous·tes, élèves et personnels.

Sabrina Castellarnau & Stéphane Bouthors,

Co-secrétaires départementaux FSU-SNUipp 04

